



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation brasseurs indépendants face à la hausse des coûts du verre

Question écrite n° 7631

Texte de la question

Mme Olga Givernet alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, sur la situation des brasseries artisanales indépendantes. En effet, depuis janvier 2022, les très petites entreprises (TPE) brassicoles ont subi une forte augmentation des prix des matières premières, en particulier du verre. Avec des hausses allant jusqu'à 60 %, le prix des bouteilles représente en moyenne les deux tiers du prix de revient des brasseurs. Cette augmentation est liée à la crise énergétique. En effet, la filière du verre est hautement consommatrice d'énergie. Cependant, les professionnels du secteur estiment que les grandes entreprises du secteur de la verrerie font plus que répercuter la hausse du prix de l'énergie. Elles annoncent des bénéfices records en 2022 de l'ordre de 40 %. Avec plus de 2.500 brasseries indépendantes, la France est le premier pays européen en nombre de brasseries. Le secteur emploie 6.500 personnes à travers la France et s'est caractérisé par son dynamisme au cours des dix dernières années. Il perpétue un savoir-faire local et fait vivre la culture gastronomique des régions. Or aujourd'hui, beaucoup de brasseries artisanales indépendantes sont menacées et risquent de disparaître. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour soutenir la filière et sauvegarder les brasseries artisanales.

Données clés

Auteur : [Mme Olga Givernet](#)

Circonscription : Ain (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7631

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Petites et moyennes entreprises, commerce, artisanat et tourisme

Ministère attributaire : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 23 octobre 2023

Question publiée au JO le : [2 mai 2023](#), page 3954

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)